
Programme de Formation

Parcours Référent Prévention SSE « Personne désignée compétente en risques professionnels »

Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

- Tout salarié désigné par l'employeur pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise.



Objectifs pédagogiques

- Situer le Référent Prévention SSE dans l'entreprise
- Positionner précisément sa responsabilité, ses fonctions
- Acquérir des concepts actuels d'analyse des risques
- Connaître l'outil d'analyse des causes
- Développer la compréhension des risques professionnels et l'analyse des conditions de travail
- Concrétiser l'apport conceptuel par une mise en situation réelle avec enjeux de résultat
- Acquérir les notions essentielles en matière de conditions de travail
- Acquérir les notions essentielles en matière d'environnement industriel.



Description

Introduction

- Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

La réglementation Santé, Sécurité au travail

La prévention et l'entreprise

- Les notions de législation et de réglementation en matière de santé, sécurité au travail :
 - Les enjeux de la prévention,
 - La hiérarchie des textes, le droit européen et national,
 - Les principes généraux de prévention

Les obligations de l'employeur et des salariés,

- Les formations obligatoires à la sécurité,
- Les notions de responsabilités civile et pénale,
- Les registres obligatoires,
- Les vérifications obligatoires.

L'organisation de la prévention

- Les missions et pouvoirs de l'inspection du travail et du service prévention des CARSAT
- Le service santé au travail.

Le service prévention

- Le rôle et les missions du référent prévention SSE

Les définitions des accidents de travail et des maladies professionnelles

- L'aspect humain, économique des accidents de travail et des maladies professionnelles : fréquence



et gravité des accidents, les coûts directs et indirects (notions tarification).

Le droit d'alerte et de retrait

- La notion de danger grave et imminent,
- Le droit d'alerte et de retrait.
- Les instances des Comités Sociaux et Economiques (CSE)
- Le fonctionnement, les moyens,
- Les missions de veille, d'investigations et d'étude.
- Les entreprises extérieures
- Quelques définitions et le champ d'application,
- Les obligations.

Présentation d'un kit pratique : « mise en œuvre du plan de prévention ».

L'analyse des dysfonctionnements, des incidents et des accidents

Introduction

- L'analyse pourquoi faire ?
- Le document d'étude et la rédaction du compte-rendu de l'enquête accident.

La méthode d'analyse de l'arbre des causes

- Présentation et acquisition de la méthode par des exercices individuels et en groupe.

L'évaluation des risques professionnels et le Document Unique

Le contexte réglementaire

- L'évaluation des risques et le document unique :
- Notions de base :
Danger, Risque, Prévention ...
- Démarche générale :
Les différentes étapes,
Les conditions de réussite,
- Méthodologie d'évaluation,
-Rédaction du document unique.
- Le document unique comme outil de prévention :
- Elaboration et suivi d'un plan d'action,
-Communication auprès des salariés.

Les conditions de travail

Les notions essentielles des risques

- Ergonomie
- Chimique
- Bruit
- Risques psycho-sociaux (RPS)

Les notions environnementales

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) :

- La nomenclature
- Les régimes
- Les procédures

La gestion et le suivi des déchets

2 journées en Option :

- Préparation à la certification
- Certification

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Prérequis

- Pas de prérequis spécifique

Modalités pédagogiques

La pédagogie utilisée par notre équipe d'intervenants favorise la **participation et l'implication des personnes**.

Elle établit un lien permanent entre les thèmes dispensés, les comportements acquis, les outils développés et la réalité des participants.

Basée sur **l'échange et le retour d'expérience**, elle facilite l'intégration et la compréhension des «outils» du référent :

- Études de cas (définies à partir de situations réelles d'entreprises)
- Mises en situation
- Diagnostic
- Travaux de sous-groupes
- Apports didactiques et méthodologiques.

Moyens et supports pédagogiques

- Un support de cours numérique ou papier sera remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation et de suivi

- La validation des acquis sera réalisée à travers un quiz, un auto positionnement et/ou une certification
- Une évaluation qualitative de la formation sera complétée par le stagiaire.